



TOURNOI INDIVIDUEL
HANDICAP (non homologué)
23 Février 2025



ORGANISATION :

Le club HANDISPORT **SOURDSTRIKES de SALON de PROVENCE** organise ce tournoi au BOWLING D AVIGNON , 1 avenue paul claudel , 84000 AVIGNON .

GENERALITES :

Ce tournoi non homologué est ouvert aux joueurs licencié(e)s en règle avec la fédération . Dans le cas où le nombre de 32 joueurs ne serait pas atteint, l'organisateur se verra dans l'obligation d'annuler le tournoi 2 semaines avant .
Cas d'égalités : on prendra le plus petit d'handicap.

HANDICAP :

Handicap calculé selon la moyenne du joueur sur la base de 60 % de la différence à 220 et pris sur le dernier listing paru avant la compétition . Le listing utilisé sera celui de **JANVIER 2025**.

Handicap d'un joueur(se) n' apparaissant pas au listing :

Licencié 1^{er} année : 42 pour les hommes et 51 pour les femmes

Autres licencié(es) : 15 pour les hommes et 27 pour les femmes

DEROULEMENT DU TOURNOI :

ELIMINATOIRES :

Chaque joueur effectuera 5 lignes décalage à chaque partie.

LES QUALIFIES POUR LA FINALE :

Les 16 premiers des éliminatoires seront qualifiés et seront versés dans le tableau à élimination direct sur 1 match

HORAIRES :

ELIMINATOIRES : DIMANCHE 23 FEVRIER 2025 à 9H00

FINALE : 30 minutes après la fin des éliminatoires.

RECOMPENSES : elle est calculée sur la base des 32 joueurs et sera réévaluée si le nombre de joueurs est supérieur à 32 .

1 er	360	5 ème	60
2 ème	200	6 ème	60
3 ème	110	7 ème	60
4 ème	110	8 ème	60

Et les 3 premiers des éliminatoires bénéficieront une prime de 50 euros chacun.

ENGAGEMENT , INSCRIPTIONS , PAIEMENTS :

- Les droits d'engagements sont fixés à : 60 euros
- Les inscriptions se feront par **email :** sourdstrikes13300@gmail.com

SMS : 06 32 57 76 97

Forum du bowling

- Les modes de paiement :

Par Espèce : sur place

Par chèque : à l'ordre de « SOURDSTRIKES SALON DE PROVENCE » adressé à :
DIVOL Frédéric , 150 allée des escalettes , 13300 SALON de PROVENCE.